

Session des représentants suppléants n° 01-02

Compte rendu sommaire

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni le 22 mai 2001 dans le cadre d'une téléconférence. M^{me} Isabel Studer, du Mexique, présidait la séance alors que M^{me} Norine Smith et M. Alan Hecht représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. À titre de présidente, M^{me} Liette Vasseur représentait le Comité consultatif public mixte (CCPM), et la directrice exécutive de la CCE, M^{me} Janine Ferretti, représentait le Secrétariat. Le secrétaire du Conseil, M. Cristóbal Vignal, agissait en qualité de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat assistaient également à cette séance.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur sa version provisoire. L'ordre du jour adopté figure à l'annexe A.

Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive

La directrice exécutive offre de compléter son compte rendu précédent par une mise à jour sur toute nouvelle activité lors de la prochaine session des représentants suppléants.

Point 3 Compte rendu de la présidente du CCPM

La présidente du CCPM fait état de l'ébauche du rapport sur les enseignements tirés de l'examen de l'historique des communications de citoyens sur des questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Elle mentionne, en outre, que le CCPM a reçu une réponse du Conseil à ses deux lettres du 30 octobre 2000, dont l'une concernait les observations formulées par l'association *Friends of the Oldman River* dans le cadre de l'examen public qu'a dirigé le CCPM sur l'historique de ces communications, et l'autre, le Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce.

Elle signale que le CCPM tiendra une session ordinaire parallèlement au Symposium sur l'évolution du marché nord-américain de l'électricité à la fin de novembre 2001, à San Diego, et réitère que le CCPM a l'intention d'organiser une réunion publique en mars 2002, au Mexique, sur le paragraphe 10(6) de l'ANACDE, en compagnie du groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce formé en vertu de ce paragraphe.

Au sujet du programme provisoire de la session ordinaire du Conseil du mois de juin, M^{me} Vasseur dit apprécier le réaménagement de la deuxième partie de la réunion conjointe du CCPM avec le Conseil et de la séance publique prévues dans la matinée du 29 juin. Elle

mentionne également que le CCPM a l'intention de faire un compte rendu au Conseil des résultats des tables rondes et de l'atelier sur les produits et services écologiques au cours de la deuxième partie de leur réunion conjointe.

M^{me} Vasseur conclut son intervention en remerciant le Canada et le Mexique d'avoir comblé les postes vacants au sein du CCPM.

La représentante suppléante du Canada, M^{me} Norine Smith, saisit l'occasion d'informer la présidente du CCPM que le Canada prévoit faire sous peu des annonces de nominations au sein du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale et du Comité consultatif national. Elle invite la présidente du CCPM à exposer plus amplement l'objet de la réunion publique sur le paragraphe 10(6) de l'ANACDE en compagnie des fonctionnaires de l'environnement et du commerce.

Point 4 Adoption du compte rendu sommaire

Les représentants suppléants adoptent le compte rendu sommaire de leur précédente session n° 01-01 tenue sous forme de téléconférence le 9 avril 2001.

Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2001

Les représentants suppléants et la présidente du CCPM échangent des vues générales sur la formule de la séance publique, et conviennent d'optimiser l'interaction entre le Conseil et le public afin que celui-ci ait la possibilité d'engager un dialogue sur des questions de fond avec les ministres.

Le Secrétariat présente la troisième ébauche de l'ordre du jour annoté de la session à huis clos du Conseil et mentionne qu'à la demande du Mexique, il transmettra une note aux Parties jetant les bases de la discussion que le Conseil tiendra sur les orientations stratégiques (point 4).

Le Mexique exprime en outre son désir de voir la discussion des ministres se concentrer sur la manière de renforcer la CCE dans la nouvelle conjoncture que crée l'intégration nord-américaine. À ce sujet, le Mexique demande au Secrétariat de passer en revue les principales réalisations de la CCE depuis que le Conseil a adopté le *Programme d'action commun*, en 1998, à Mérida. Les représentants suppléants conviennent d'examiner plus amplement, au cours de leur prochaine session, les éléments qui sont censés ressortir de la discussion des ministres sur la vision stratégique. La représentante mexicaine, M^{me} Isabel Studer, invite ses homologues à échanger leurs vues avant la tenue de cette prochaine session.

Les représentants suppléants conviennent également que les points de l'ordre du jour concernant les partenariats et le renforcement des capacités devraient faire partie de la discussion sur les orientations stratégiques. Ils s'accordent aussi pour réserver une partie de l'ordre du jour à discuter du rapport du CCPM sur les enseignements tirés de l'examen de l'historique des communications de citoyens, et demandent à la présidente du Comité si la version finale du rapport peut leur être présentée au cours de leur prochaine session. Le Canada et les États-Unis

cautionnent l'offre du Mexique de partager une proposition concrète sur les ressources naturelles lors de la réunion des 4 et 5 juin. En outre, les représentants suppléants chargent le Comité permanent général de déterminer, en fonction des contraintes de temps, quelle sera la durée de la discussion sur la mise à jour du programme dans le cadre de la réunion du Conseil.

Les représentants suppléants conviennent également d'inviter les représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux à assister aux séances conjointes du Conseil et du CCPM à titre d'observateurs.

Point 6 Autres questions

Aucune autre question ne fait l'objet d'une discussion sous ce point.

Point 7 Prochaines sessions des représentants suppléants

Les représentants suppléants confirment qu'ils tiendront leur prochaine session les 4 et 5 juin 2001, à Montréal.

Point 8 Levée de la séance

La présidente lève la séance.

Session des représentants suppléants n° 01-02
Ordre du jour

Tenue dans le cadre d'une téléconférence le 22 mai 2001
de 11 h à 14 h, heure de l'Est
(de 10 h à 13 h, heure du Mexique)

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive
- Point 3 Compte rendu de la présidente du CCPM
- Point 4 Adoption du compte rendu sommaire
- Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2001
- Point 6 Autres questions
- Point 7 Prochaines sessions des représentants suppléants
- Point 8 Levée de la séance

Session des représentants suppléants n° 01-02

Annotations à l'ordre du jour

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au paragraphe 9.6 de ses Règles de procédure, le Conseil doit adopter l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

Document :

- Ébauche de l'ordre du jour annoté (distribué le 16 mai 2001) C/C.01/01-02/AGEN/01/Rev.1

Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive

Aux termes du paragraphe 5.3 des Règles de procédures du Conseil, la directrice exécutive s'adressera brièvement aux représentants suppléants et leur remettra un compte rendu exposant les activités du Secrétariat et les questions qui réclament leur attention.

Document :

- Compte rendu de la directrice exécutive (distribué lors de la session n° 01-01)

Point 3 Compte rendu de la présidente du CCPM

La présidente du CCPM mettra les représentants suppléants au courant des activités du Comité.

Documents :

- a) Compte rendu de discussion de la session du CCPM n° 01-01 tenue le 16 mars 2001 (distribué le 20 avril 2001).
- b) Lettre de la présidente du CCPM à M^mc Martha Kostuch, en date du 2 mai 2001, concernant la décision du Conseil sur les questions relatives aux articles 14 et 15 de l'ANACDE soulevées par l'association *Friends of the Oldman River* dans une lettre en date du 30 octobre 2000 (distribuée le 2 mai 2001)
- c) Lettre du Conseil à la présidente du CCPM, en date du 18 avril 2001, concernant les observations de l'association *Friends of the Oldman River* au sujet de l'examen public mené par le CCPM sur des questions relatives aux articles 14 et 15 de l'ANACDE (distribuée le 18 avril 2001)
- d) Lettre de l'association *Friends of the Oldman River* au CCPM, en date du 27 août 2000, concernant l'ébauche du rapport du CCPM au sujet de l'examen public de questions relatives aux articles 14 et 15 de l'ANACDE
- e) Lettre de la présidente du CCPM aux représentants suppléants, en date du 15 mai 2001, concernant le projet de réunion publique sur le paragraphe 10(6) de l'ANACDE en compagnie des fonctionnaires de l'environnement et du commerce

Point 4 Adoption du compte rendu sommaire

Conformément à l'article 11 des Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive a rédigé le compte rendu sommaire de la session n° 01-01. Aux termes du même article, les intervenants ont demandé d'apporter des corrections à leurs observations. Les représentants suppléants sont invités à adopter le compte rendu en question.

Document :

- Ébauche du compte rendu sommaire de la session n° 01-01
(distribuée le 16 mai 2001) C/C.01/01-01/SR/01/Rev.3

Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2001

Les Parties sont invitées à donner un caractère définitif au programme général et aux points à l'ordre du jour de la VIII^e session ordinaire du Conseil qui se tiendra les 28 et 29 juin 2001 à Guadalajara, dans l'État de Jalisco, au Mexique.

Point 5.1 Programme général et formule de la séance publique

Les représentants suppléants sont invités à échanger leurs vues sur le programme général provisoire, en fonction de l'heure d'arrivée et de départ de leur membre du Conseil respectif, et à parachever les divers éléments du programme. Le pays hôte est invité à préciser le lieu où se tiendra la session et à donner des renseignements sur les activités sociales, s'il y a lieu.

Documents :

- a) Programme général provisoire (distribué le 16 mai 2001) C/01-00/PROG/01/Rev.3
- b) Programme provisoire des activités ouvertes au public
(distribué le 16 mai 2001) C/01-00/PROG/02
- c) Formule de la séance publique (doit être distribuée par le Mexique)
- d) Projet d'échéancier pour les préparatifs de la session du
Conseil de 2001 (distribué le 16 mai 2001) C/01-00/PLAN/02/Rev.6

Point 5.2 Ordre du jour provisoire annoté

Les représentants suppléants sont conviés à parachever l'ordre du jour provisoire annoté et à poursuivre la discussion sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la séance à huis clos du Conseil. Cette discussion servira à orienter l'ébauche du communiqué qu'établira le Secrétariat.

Documents :

- a) Troisième ébauche de l'ordre du jour provisoire annoté (à distribuer le 17 mai 2001)
- b) Aperçu du communiqué de la session (à distribuer le 17 mai 2001)

Point 6 Autres questions

Au moment d'établir le présent ordre du jour, aucune question ne faisait l'objet de discussion sous ce point.

Point 7 Prochaines sessions des représentants suppléants

Les représentants suppléants pourraient envisager de planifier une téléconférence entre leur prochaine session des 4 et 5 juin 2001, à Montréal, et la session du Conseil des 28 et 29 juin.

Document :

- Calendrier des sessions des représentants suppléants pour 2001 (distribué le 16 mai 2001)

C/C.01/01-01/PLAN/01/Rev.4

Point 8 Levée de la séance

La présidente est invitée à lever la séance.